



Bruit



Le bruit fatigue, déconcentre, favorise le risque d'accident et rend sourd.

« Le perte auditive est irréversible »

- ◆ **Ne pas retirer** les protections anti bruit qui équipent les machines
- ◆ **Utiliser** le matériel de protection mis à votre disposition (bouchons d'oreilles, casque antibruit) durant toute l'activité

Vibrations

Les vibrations entraînent une usure des articulations et des troubles de la sensibilité

- ◆ **Respecter** les règles d'utilisation
- ◆ **Limiter** les temps d'utilisation

Autres risques

- Chutes
- Glissades
- Electrification
- Soudure
- Carrosserie
- Peinture

Utilisez les EPI et équipements adaptés



Gants de protection type nitrile ou vinyle (pas de latex)



Masque A2P2 en cas d'intervention sur le circuit essence (filtres, réservoirs, durites, injections...)



Masque FFP2 anti poussières



Tenue de travail avec manches longues



Chaussures de sécurité



Lunettes de protection



Protections antibruit



stsm51.fr

SIEGE SOCIAL

4 Rue Raymond Aron

51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

tél 03.26.70.40.41

Rond Point la Camuterie

Z.A.C Les Accrués 2

51800 SAINTE MENEHOULD

tél 03.26.60.87.99

mail : contactmenou@pst51.fr

24 rue Ampère

51300 VITRY LE FRANCOIS

tél 03.26.74.22.98

mail : contactvitry@pst51.fr

6 rue Frédéric Plomb

51200 EPERNAY

tél 03.26.54.43.95

mail : amter@pst51.fr

Rue Manège

51120 SEZANNE

tél 03.26.54.99.91

mail : amter@pst51.fr

Chaque salarié est responsable de sa sécurité ainsi que celle de ses collègues

Respectez les consignes de sécurité

N'hésitez pas à solliciter le Service de Santé au Travail

Copyright © "PST 51 2024" Tous droits réservés

Mécanicien

Conseils au salarié



Préservons la
Santé au Travail



Les facteurs de risques

Postures/manutention manuelle

- * Position penchée en avant, bras en l'air
- * Déplacement de charges lourdes (pneumatiques, batteries...)
- * Chocs/Blessures : déclenchement accidentel de l'airbag peuvent entraîner des contusions, un traumatisme auditif et des brûlures

Chutes/glissades

- * Sol encombré/vétuste/dénivellations
- * Sol glissant (huile...)
- * Fosse si PL, TC



Brûlures/coupures/écrasements

- * Pièces saillantes de carrosserie
- * Pièces chaudes du moteur

Produits chimiques/incendie/explosion

- * Utilisation des huiles/carburants/dégraissants...
- * Gaz d'échappement, gaz sous pression des pneumatiques

Bruit

- * Utilisation du burin pneumatique, clé à chocs

Risque routier

- * Interventions, dépannages, essai véhicules

Risque électrique

- * **Ne pas intervenir** sur les équipements et les armoires électriques sans habilitation électriques
- * **Ne pas utiliser** de matériels défectueux et le signaler
- * **Ne pas toucher** un appareil sous tension avec les mains mouillées

Les effets sur la santé

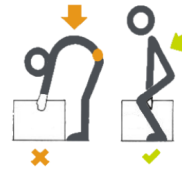
- Douleurs lombaires, dorsales, cervicales, épaules, coudes, poignets
- Contusions, tendinites
- Perte d'audition
- Irritation des voies respiratoires (toux, asthme, cancer du poumon ou de la plèvre...)
- Brûlures de la peau
- Corps étranger dans l'oeil



Postures/manutention manuelle

Effectuées à un rythme soutenu ou de façon répétitive, elles peuvent provoquer des Troubles Musculo Squelettiques (TMS)

- ◆ **Utiliser** les équipements de travail et les moyens de levage adaptés pour limiter les postures contraignantes et les déplacements de charges lourdes
- ◆ **Faire appel** à des collègues lors des manutentions manuelles
- ◆ **Veiller** à maintenir le dos droit, à plier les genoux et à rapprocher le centre de gravité de la charge, près de son corps
- ◆ **Utiliser** des genouillères ou un tapis de mousse lors des positions agenouillées



Poussières et gaz

Poussières de freins et d'embrayage : elles provoquent des irritations du nez, de la gorge et des poumons

Gaz d'échappement : les particules du diesel, le benzène de l'essence, le CO₂ et les carburants sans plomb sont cancérigènes

- ◆ **Aérer** l'atelier fréquemment
- ◆ **Brancher** les tuyaux d'échappement sur le dispositif d'extraction des gaz
- ◆ **Eviter** de faire tourner les moteurs inutilement
- ◆ **Proscrire** l'utilisation de la soufflette et du balayage qui remettent en suspension les poussières

Déplacements

Cf. Déplacement routier



Les conseils de prévention

Produits chimiques



Les produits chimiques (liquide de freinage, décapant, nettoyant d'injection, fluide de refroidissement, carburants, huiles, fluides de batterie) peuvent entraîner des irritations, des allergies, des cancers et agir de façon néfaste sur le système nerveux.

- ◆ **Aérer** l'espace de travail régulièrement
- ◆ **Ne jamais utiliser** de produits non étiquetés
- ◆ **Respecter et appliquer** les produits et toujours les reboucher après utilisation
- ◆ **Ne jamais se nettoyer** les mains avec des solvants : utiliser les savons d'atelier
- ◆ **Porter les équipements** et protections : gants, lunettes, vêtements de travail
- ◆ **Ne pas boire, ne pas manger et ne pas fumer** dans l'atelier
- ◆ **Stocker** les filtres carburants usagés et chiffons imprégnés dans les fûts fermés et dans une zone ventilée
- ◆ **Attention avec les engins agricoles** :
 - Les pulvérisateurs par leur dégagement des résidus de pesticides
 - Des acides forts
 - Des particules de gaz d'échappement
 - Du moteur très chaud lors de la canicule

